

Le quorum ayant été atteint, la séance a débuté à 19h



Annulation d'une délibération

En séance du 4 juillet, les élu.es avaient pris une délibération exonérant les entreprises de cotisation foncière (CFE) dans le cadre du nouveau dispositif France Ruralité Revitalisation (FRR).

Le contrôle de légalité exercé par la sous-préfecture a signalé à la commune qu'elle n'avait plus la compétence en matière économique sur ce domaine et lui demande, en conséquence, d'annuler cette délibération

Après délibération, les élu.es acceptent à l'unanimité de procéder à l'annulation de la délibération relative à l'exonération de la CFE, dans le cadre du dispositif FRR.

Personnel communal - Tableau des effectifs

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et/ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Du fait du départ en libre inactivité de l'agent communal à mi-temps titulaire et de son remplacement par un emploi régi par un contrat de droit privé, il appartient donc à l'assemblée délibérante de modifier le tableau des emplois, afin que ce dernier corresponde à la réalité des effectifs régis par les contrats de droit public.

En cas de nécessité, le poste supprimé pourra être recréé.

Après délibération, les élu.es acceptent à l'unanimité de procéder à la suppression au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'Adjoint technique territorial à temps partiel à compter du 1er septembre 2024

Achat de panneaux de signalisation - Devis Aximum

Certains panneaux de signalisation ayant besoin d'être remplacés, un arrêté du Maire ayant interdit l'accès aux bus au Carroi Guérin, et une signalisation adaptée devant y être installée, il est proposé aux élu.es un devis de l'entreprise Aximum pour **un montant de 721.06€ HT, soit 865.27 € TTC**

Après délibération, les élu.es acceptent cette proposition à l'unanimité.

Inauguration Monument aux Morts - Devis cocktail déjeunatoire

La cérémonie d'inauguration du nouveau monument aux morts se déroulera le 9 novembre prochain, au cimetière communal, à 11h. La population est cordialement invitée à y participer.

Cette manifestation se fera en présence de personnalités représentant, entre autres, l'Etat, le Parlement, le Conseil départemental,...

Un dépôt de gerbe est prévu, associant ce moment à la célébration de l'Armistice du 11 novembre.

A l'issue de la cérémonie, il est prévu un cocktail déjeunatoire. Pour ce faire des devis ont été demandés à différents traiteurs.

Après examen des diverses propositions, les élu.es retiennent à l'unanimité, celle de l'entreprise Chevalier traiteur (Tours), pour **un montant de 3 124 € TTC (80 personnes)**, hors boissons.

Désignation référent déontologue pour les élus

Lors de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023, les élu.es avaient désigné un référent déontologue en la personne de Mme Catherine Champrenault, ancienne Procureure Générale près de la Cour d'Appel de Paris, sur proposition de l'Association des Maires de France.

La durée de la mission de Mme Champrenault avait été initialement fixée pour un an.

L'Association des Maires demande aujourd'hui aux communes le renouvellement du mandat de Mme Champrenault, avec modification de la durée de sa mission, cette dernière pouvant prendre fin à tout moment sur décision de la personne concernée et/ou de la commune/intercommunalité.

Après délibération, les élu.es se prononcent, à l'unanimité sur la désignation de Mme Champrenault en tant que référent déontologue sur proposition de l'AMIL 37.

Assurance du personnel – Adhésion au contrat Groupe proposé par le centre de gestion

Actuellement la commune est assurée par CIGAC, filiale de Groupama, depuis janvier 2021, pour les risques financiers qu'elle encourt en vertu de ses obligations à l'égard du personnel.

La commune, par délibération du 14/09/2023, a chargé le centre de gestion d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Le centre de gestion ayant communiqué les résultats de cette consultation organisée dans le courant du 1er semestre 2024, les élu.es décident, à l'unanimité d'adhérer à sa proposition.



Actu, Infos & News

Bienvenue à ...

Louise Briton & Perceval Le Goff (Le Coudray)
Caroline Moreira & Yoann Cousin (Les Joncs)

Décès de ...

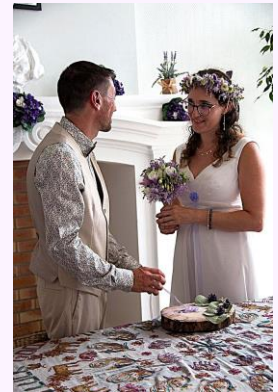
Nicole Leteuil (le Bourg)
Madeleine Douteau

(ancienne secrétaire de mairie de 1977 à 1989)

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles

Mariage de

Laura Mangin & Romain Calas
le 9 août 2024



Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur

Photo publiée avec leur aimable autorisation

Fermeture du Secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé le **jeudi 3 octobre**.

Inauguration du nouveau Monument aux Morts.

Un nouveau Monument aux Morts est en cours de création. Son inauguration est fixée au **samedi 9 novembre 2024 à 11h**.

Une cérémonie est organisée à cette occasion, pendant laquelle il est prévu de faire lire les noms des *Poilus* victimes du conflit de 1914-1918, aux enfants de la commune. Pour ce faire, une inscription en mairie est nécessaire (02 47 95 70 36). **Un appel est lancé aux familles pour sensibiliser les enfants à cette participation et des courriers vont leur être adressés.**

Un buffet convivial clôturera cette manifestation.

Martine JUSZCZAK,
Maire,

l'ensemble des élu.es,

ont l'honneur de vous convier à l'inauguration
du nouveau monument aux Morts

le samedi 9 novembre 2024 à 11h

À l'issue de la cérémonie, un buffet sera proposé dans la salle polyvalente

RV 10h45, place de la Mairie

Animations du 21 septembre après-midi

Des bénévoles sont recherchés pour aider les agents communaux à monter le chapiteau.

RV jeudi 19 septembre, à 14h, près de la salle des fêtes.

La municipalité remercie d'avance tous les volontaires qui y participeront et contribueront ainsi à la réussite de notre manifestation.



Commune de Léméré
Samedi
21 septembre 2024

Venez partager un moment convivial !

de 14h30 à 16h
Visites de l'église et de son clocher

à 17h, mini-randonnée autour du patrimoine de caractère de la commune

à partir de 19h, animation musicale assurée par Joël SAMUEL

Feu d'artifice à la tombée de la nuit

Tables à disposition pour pique-nique tiré du sac

Moules frites proposées par le Comité des Fêtes sur réservation :
06 60 84 71 49
06 99 55 40 96
06 84 48 69 02

Commune de Léméré
02 47 95 70 36 - commune-lemere@orange.fr

Banquet des Seniors du 19 octobre

Les invitations sont en cours de distribution. Les élu.es ont reconduit le bon d'achat auprès du K'Di Fermier de Chaveignes, **pour un montant de 20 €** pour les personnes ne pouvant pas, ou ne souhaitant pas assister au repas et qui en feraient la demande. Il est rappelé que toute tierce personne peut participer au banquet moyennant une participation de 26 €.

Tarifs des encarts publicitaires du bulletin municipal de fin d'année

Les tarifs 2023 pour l'insertion des encarts publicitaires dans le bulletin municipal de fin d'année ont été reconduits.



Journées du Patrimoine au Rivau les 21 & 22 septembre

Pour ce week-end spécial, 2 visites guidées thématiques ont été préparées :

- l'une au cœur des 15 jardins classés *Jardins Remarquables*,
- l'autre à la découverte du donjon, habituellement fermé au public.

Visite guidée sur le thème « Nature et Jardins », sur les 15 jardins que propose le Rivau

Visitez les Jardins Remarquables du Rivau différemment avec cette balade commentée en compagnie des médiatrices.

Au fil de la visite, elles vous conteront l'histoire de ces jardins contemporains et les clefs de leurs inspirations. Les collections botaniques qu'ils conservent n'auront plus de secret pour vous.

Une dose d'onirisme et de merveilleux vous attend... Laissez-vous surprendre !

Visite guidée inédite sur le thème « Histoire et Patrimoine », avec l'ouverture inédite du donjon au public

Le Château du Rivau vous réserve une jolie nouveauté : l'ouverture d'espaces habituellement fermés à la visite ! Exceptionnellement et pour la première fois, les médiatrices vous emmèneront au sommet du donjon et vous dévoileront des lieux inconnus des visiteurs.

La vue exceptionnelle sur la campagne rabelaisienne et les curiosités inédites gardées par les vieilles pierres du château valent le détour ! Cette visite guidée inédite sera l'occasion aussi de percer les secrets du Rivau pour tout savoir sur l'histoire du château médiéval et découvrir de nombreuses anecdotes sur l'histoire du lieu et sur sa restauration.

Attention : plus de 80 marches vous attendent !

Visite guidée à 11h, 15h30 et 16h30, sur inscription, nombre de place limité.

L'accès à cet espace habituellement fermé se fait uniquement dans le cadre de ces visites guidées

Le Château du Rivau étant un site privé, son entrée n'est pas gratuite. Cependant les visites guidées le sont et **uniquement sur réservation**.

Ainsi, pour ces deux journées consacrées au Patrimoine, les adultes bénéficieront d'un **tarif réduit à 9,50 €**. Les moins de 18 ans pourront entrer à titre gracieux.

Modification de circulation

En raison des Journées du Patrimoine, la circulation dans le hameau du Coudray sera modifiée. **Les arrêts et panneaux seront posés jeudi 19 septembre mais ne prendront effet qu'à partir de samedi 21 au matin**. La municipalité vous remercie de respecter les consignes pour ces 2 journées.

Arrivée de Ludovic Proust au sein de l'équipe communale.

Bruno Fougère ayant fait valoir ses droits à la retraite après une dizaine d'année de service, il a quitté ses fonctions le 1er septembre. Nous lui souhaitons de profiter totalement de sa famille, de ses loisirs et de jouir pleinement de ce nouveau temps libre.

Parallèlement, nous accueillons Ludovic Proust, qui a pris ses fonctions lundi 2 septembre, et qui, sous la férule d'Eric, apprend à connaître la commune, ses chemins, ses limites, ainsi que le travail, ô combien méconnu, d'un employé communal.

Merci de lui réserver votre meilleur accueil.

Vue de Lémeré au petit matin, dans la brume et le lointain, depuis les hauteurs de Ligré



Auteur : adjt chef Henon - Brigade de gendarmerie de Richelieu



Les RV 2024

Voici le calendrier des manifestations connues à ce jour

Septembre

- Me 18 (21h30)** Festival du long métrage - Ciné Off - Sainte Maure de Touraine *
- Je 19 (21h30)** Festival du long métrage - Ciné Off - L'île Bouchard *
- Ve 20 (21h30)** Festival du long métrage - Ciné Off - Nouâtre *
- Sa 21 (21h30)** Festival du long métrage - Ciné Off - Richelieu *
- Sa 21** Journée du Patrimoine/Animations/Feu d'artifice (Commune) *
- Sa 21 & Di 22** Journées du Patrimoine * *

Octobre

- Ve 4 (20h30)** OH DAME ! Cie Grand Ménage -Antogny-le-Tillac*
- Je 10 (18h00)** A Livre Ouvert (Bibliothèque) *
- Sa 19 (12h30)** Banquet des Seniors (Commune) *
- Sa 12 & Di 13** Féeries d'Automne *
- Sa 26 (19h-22h30)** La Nuit des Châteaux*
- Di 27** Octobre Rose * en partenariat avec Richelieu & Chaveignis
- Me 30 & Je 31** Halloween *

Novembre

- Ve 1^{er} & Sa 2** Halloween *
- Sa 9 (11h)** Inauguration du Monument aux Morts *
- Sa 9 (20h30)** Molière en 2 clics -Théâtre de la Manse - Panzoult (Le Cube) *
- Di 10 (16h)** Molière en 2 clics - Théâtre de la Manse - Panzoult (Le Cube) *
- Lu 11** Commémoration de l'Armistice *

Décembre

- Je 12 (18h30)** A Livre Ouvert (Bibliothèque) *
- Di 15 (17h)** Arbre de Noël (Commune) *



*Convention culturelle de la CC-TVV : <https://www.cc-tvv.fr/saison-culturelle-2024/>

*Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau : www.chateaudurivau.com

*Ces manifestations sont organisées par la commune de Lémeré : www.lemere.fr



Bulletin communal gratuit. Conception et rédaction réalisées par Mme le Maire.
Ne pas jeter sur la voie publique. IPNS

Pas de permanence de Mme le Maire en septembre-octobre

L'emploi du temps de Mme le Maire ne permet pas de tenir de permanences dans les deux prochains mois.
Pour tout rendez-vous, merci de vous adresser à la mairie



Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly
Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : commune-lemere@orange.fr

Site : www.lemere.fr



Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

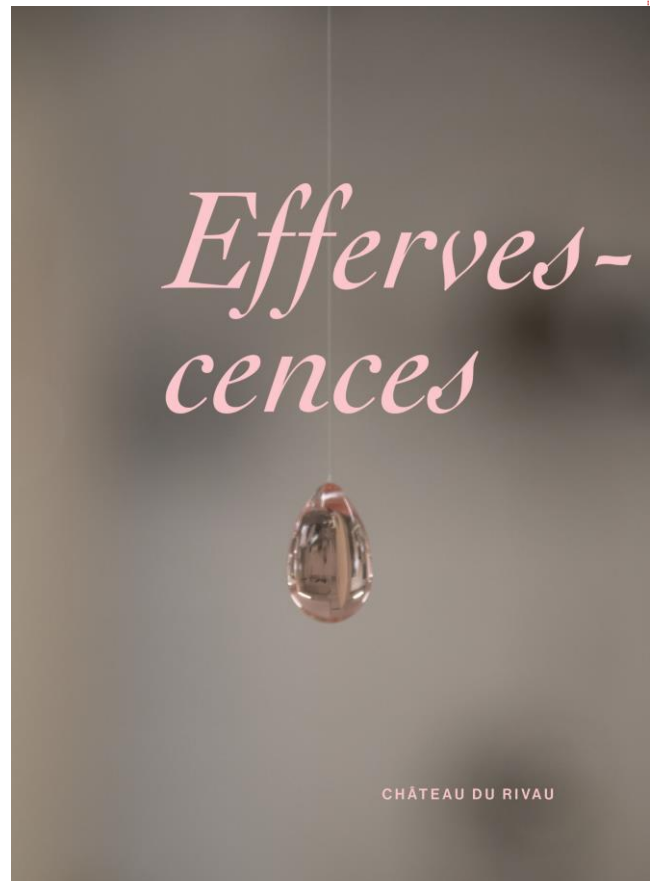
Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h00-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h00-12h00	



CHÂTEAU DU RIVAU

Exposition permanente
Effervescences au Château du Rivau
du 1^{er} avril au 11 novembre 2024